

Comité des droits de l'enfant des Nations unies (CRC)

Lancement de l'observation générale n° 26 sur les droits de l'enfant et l'environnement, avec un accent particulier sur le changement climatique

18 septembre 2023, 11h30 - 13h00

Salle XVII, Palais des Nations, Genève, Suisse

(Diffusion en direct et archivage sur <https://media.un.org/en/webtv>)

Programme (au 15 septembre 2023)

Contexte

Lors de sa 93e session^{td} en mai 2023, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (le Comité) a adopté son [observation générale n° 26 sur les droits de l'enfant et l'environnement, en mettant l'accent sur le changement climatique](#).

Pour éclairer le contenu de l'observation générale, le Comité, avec ses partenaires, a lancé une série de consultations en personne et en ligne d'octobre 2021 à février 2023, y compris des [consultations d'enfants](#) et des [ateliers thématiques d'experts](#). Le Comité a reçu plus de 170 communications écrites de la part d'États, d'entités des Nations Unies, d'institutions nationales des droits de l'homme, d'organisations de la société civile et d'organisations d'enfants, ainsi que d'experts, tant sur la note conceptuelle que sur l'avant-projet d'observation générale. Elle a également bénéficié de 16 331 contributions d'enfants de 121 pays. Au niveau régional, des consultations ont été organisées en Asie et en Amérique du Sud.

La participation des enfants eux-mêmes a été un élément essentiel de l'élaboration de l'Observation générale n° 26. Pour s'assurer que l'observation générale est représentative des diverses expériences et de l'intérêt supérieur des enfants dans le monde, le Comité a adopté une approche collaborative et intergénérationnelle pour son développement. Coordinée par Terre des hommes et soutenue par des organisations locales de défense des droits de l'enfant, une [équipe consultative d'enfants](#) a été créée, réunissant 12 enfants âgés de 11 à 17 ans, issus de régions et de milieux différents et ayant des expériences vécues diverses, afin de : (1) veiller à ce que tous les enfants aient la possibilité de contribuer à l'élaboration du commentaire général, par exemple par le biais de questionnaires en ligne adaptés aux enfants, de matériel éducatif, de communications et d'événements ; (2) fournir des conseils sur l'élaboration du commentaire général et de ses versions adaptées aux enfants, sur la base des commentaires des enfants ; et (3) sensibiliser les enfants du monde entier à l'existence du commentaire général.

Le travail du Comité pour développer l'observation générale a été soutenu par un groupe de pilotage coordonné par Terre des hommes en collaboration avec l'Initiative pour les droits environnementaux des enfants (CERI) et ses [conseillers experts](#) et partenaires, y compris le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'UNICEF, le PNUE et Child Rights Connect.

L'Observation générale no 26 du Comité est le résultat d'un engagement mondial remarquable et constitue une étape importante vers la réalisation des droits de l'enfant en relation avec l'environnement et le changement climatique. C'est pourquoi le Comité lancera officiellement son Observation générale no 26 le 18 septembre 2023, lors de sa 94e session. Des informations sur les activités supplémentaires organisées pour marquer le lancement de l'observation générale, notamment une cérémonie de plantation d'arbres organisée avec la ville de Genève (Suisse), sont disponibles à l'adresse suivante : <https://childrightsenvironment.org/launch/>.

Programme

Co-modéré par **Ann Skelton**, présidente du Comité des droits de l'enfant des Nations unies, et **Maya-Natuk**, enfant conseiller (17, Groenland)

11:30 - 11:45 Remarques introductives

- **Ann Skelton**, présidente du Comité des droits de l'enfant
- **Volker Türk**, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, par message vidéo
- **Āniva**, enfant conseiller (17, îles du Pacifique), par message vidéo
- **Christina Kitsos**, Vice-présidente du Conseil administratif, Ville de Genève, Suisse

11:45 - 11:48 **Message vidéo** de Paloma Escudero, Conseiller spécial de l'UNICEF sur les droits des enfants et l'action climatique

11:48 - 12:27 Une conversation sur les implications de l'observation générale n° 26 pour les enfants et les détenteurs de devoirs

- **Velina Todorova**, Membre du Comité des droits de l'enfant
- **George**, enfant conseiller (16, Zambie)
- **Arnold Kreilhuber**, Directeur régional et représentant, Bureau régional pour l'Europe, Programme des Nations Unies pour l'environnement
- **Marisa Graham**, médiatrice pour les droits des enfants et des adolescents en Argentine
- Questions et réponses

12:27 - 12:30 **Message vidéo** de M. David Boyd, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'environnement

12:30 - 12:40 Présentation de la version adaptée aux enfants de l'observation générale n° 26

- Introduction par **Philip Jaffé**, Membre du Comité des droits de l'enfant
- **Esmeralda**, enfant conseiller (16 ans, Pérou)
- **Elisabeth**, enfant conseiller (16, Rwanda)
- Animation

12:40 - 12:55 Dans nos propres mots : les histoires qui se cachent derrière l'observation générale n° 26

- Introduction par **Madhvi**, enfant conseiller (12 ans, USA)
- Messages vidéo d'**Olt**, enfant conseiller (17 ans, Kosovo¹) et des enfants ayant participé aux consultations, soutenues par *terre des hommes* et Child Rights Coalition Cambodia

12:55 - 13:00 Remarques finales

- **Benyam Dawit Mezmur**, Membre du Comité des droits de l'enfant
- **Kartik**, enfant conseiller (17 ans, Inde)

¹ Toute mention du Kosovo doit être interprétée de manière pleinement conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies (1999).